

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 66 (1927)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Lo vîlhio dèvesâ  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Nous avisons les personnes qui ont  
reçu le CONTEUR à l'essai depuis deux  
mois que nous prendrons l'abonnement  
en remboursement pour fin janvier.

## CEUX QUI SONT ARRIVÉS

A vanité, l'orgueil sont défauts fréquents  
ici-bas. Et dans les défauts qui affectent  
la pauvre humanité, défauts nom-  
breux en regard de la rareté des qualités, la vanité  
et l'orgueil sont parmi les plus difficiles à  
éradicier. Ce sont défauts « de naissance » et  
souvent aussi de mort.

Chose curieuse, les gens orgueilleux, vaniteux,  
à moins qu'ils ne soient dans une situation so-  
ciale qui leur permet toutes les fantaisies et leur  
en facilite la réalisation, sont gens que ne préoc-  
cupent pas certaines choses essentielles de la vie  
et qui importent à la dignité intime des person-  
nes que ne tourmente pas le démon de la vanité et  
de l'orgueil.

Ah ! ceux-là sont des heureux et font des heu-  
reux, qui savent se contenter sagement et le sou-  
rire aux lèvres du sort qui leur est échu en par-  
tage et qui trouvent dans l'accomplissement ré-  
gulier de leur devoir, envers eux-mêmes, en-  
vers leurs prochains, envers leurs supérieurs et,  
s'ils sont croyants, envers Dieu.

Quant aux autres, laissons-les à leur folles am-  
bitions, à leurs chimères. Ils ne sauront faire  
leur bonheur et moins encore celui des autres.  
Ils n'ont, inutiles, nuisibles même, à certains  
égards. Hélas, les malheureux, ils ont oublié la  
morale de la fable de la « Grenouille et du Bœuf ».

Que de dignité, que de grandeur, que de no-  
blesse dans certaines vies, cachées pour le monde,  
mais rayonnantes des clartés de la bonté agissan-  
te, sous le voile protecteur de la modestie. Peu de  
bruit, beaucoup d'effet.

Au contraire, que de petites gens, que de com-  
promissions dans ces existences que talonne une  
ambition démesurée et qui n'est pas la bonne,  
celle qu'il est permis à tout homme d'avoir, celle  
qui satisfait en toutes choses sa conscience et  
qui aussi de tirer, pour le bien de la communau-  
té, tout le parti qu'on peut tirer des dons, des fa-  
cultés, des aptitudes que nous a donnés la na-  
ture.

Alors que plusieurs, arrivés au terme de leur  
vie, rêvent d'obsèques imposantes, fastes dont ils  
ne jouiront pas, du reste, d'autres — et ce sont  
les sages — expriment à l'heure suprême leur in-  
fini désir que l'on supprime toutes les formalités  
d'usage. Ils font le dernier voyage sans tam-  
bour ni trompettes et sans tous ces compli-  
cations qui, très souvent, obsèdent plus qu'ils ne  
consolent la famille affligée. Pas d'honneur, pas  
de suite.

Le lendemain de l'enterrement, un avis dans  
les journaux, avise les parents éloignés, les amis  
et connaissances que tout est accompli.

Requiescat in pace !

X.

Fâcheuse lacune. — Vous avez l'air triste, Mon-  
sieur Calino ?

— Il y a de quoi ! Figurez-vous que je viens d'en-  
terrer mon meilleur ami, et que je ne suis pas fichu de  
me rappeler son nom !



## ONNA VEINDZANCE

QUAND bin lo bon villio catsimo d'Oster-  
va dit que la veindzance est defeindî à  
chrétiens dé mémo qu'à Jui, on travève  
tot parâi dâi dzeins qu'ont portant étâ reçus,  
qu'on derâi que n'ont jamé recordâ clia déman-  
da, et que font dînsé état de n'êtré ni chrétiens, ni  
pi Jui.

Gabiottet dévessâi menâ on moulo pè Lozena.  
Cé moulo qu'étâi eintetsi que dévânt, découté lo  
catse-borré, étâi ézi à tserdzi ; assebin Gabiottet  
ne sè pressa-té pas ; et coumeint l'étiot prâo  
accouâiti po menâ lo fémé, sè peinsâ que l'étâi  
prâo vito dè préparâ lo tsai lo matin, dévânt dè  
parti.

Dévaî lo né, lo dzo dévânt, quant l'est que l'a-  
bréva lè tsévaux, ne sè pas se lè menâ âo borné  
pè la crinière, âo bien se lo lincoû lâi tseuâ dâi  
mans à 'na dzevatâie que fe lo Bron, mâ tantiâ  
que cé tsévaû eut la bianna dè cabriolâ, et on  
iadzo que sè cheinte libro, lo vouaïque lavi ein  
léveint la coumeincoura derrâi, et ein faseint dâi  
débordoniâs pi què lo lulu dè Pompapliè à la  
fêta civiqua dè La Sarraz. Ma fâi faille traci, et  
n'est qu'après avâi corratâ 'na demi-hâora, qu'on  
lo put racrotsi ; assebin Gabiottet étâi reindû et  
la gardâvè balla à se n'héga.

Lo leindéman matin, faille don préparâ lo tsai,  
et tandi que lo vôleit coumeincivè dza à traîrè lè  
clliavettès po eingraissè lè z'assi, Gabiottet lâi fâ:  
Arrêta-tè vâi on moment ! faut que clia pesta  
dè Bron mè payâi se n'escampetta dè hier-a-né ;  
te n'eingraissèrè que lè ruès dâo coté dè la Grise,  
et on s'èin fot que lè z'abots veréyont grâ dâo  
coté dâo Bron, tant pis por li, sarâ bin son dan.  
Lo vôleit n'eingraissâ don què dâo coté dè la ca-  
valla, et quand lo tsai fut tserdzi et lè tsévaux ap-  
plyi, Gabiottet preind se n'écoudjâ, éclliattè  
onna pétâie ein faseint hui ! et tot conteint dè  
peinsâ que cein verivè châ po la Grise et grâ po lo  
Bron, ye fe à stusse : Ora, tè ! te l'as stu iadzo  
te n'affèrè, villie rosse ! hardi, trace pi coumeint  
hiaî se te pào ; et po lo puni bin mè, s'agueliâ  
onco su lo tsai, mâ tot d'on coté, po fèrè pèsâ la  
tserdze dè cé tsancro dè tsévaû.

Un bouillon allongé. — Le curé d'une de nos com-  
munes du canton était connu et renommé pour son  
libéralisme et les excellents diners qui se faisaient  
à la cure.

Un paysan rusé, eut l'idée d'apporter au curé une  
vieille poule invendable. Le brave curé le remercia  
et l'invita à dîner de façon telle que la semaine sui-  
vante le paysan revint s'informer auprès du curé  
comment il avait trouvé la poule qu'il lui avait ap-  
portée.

— Excellente, mon brave homme, et puisque vous  
arrivez à ce point, nous allons nous mettre à table.  
Trois jours après, un autre campagnard se pré-  
sente au curé en lui disant :

— Je suis le voisin de celui qui vous a donné la  
poule.

— Enchanté de vous voir, mon ami, répond le cu-  
ré, et vous ne me refuserez pas de partager mon  
dîner.

Le surlendemain, un troisième larron frappe à la  
cure et se présente en disant :

— Monsieur le curé, je suis le voisin de celui qui  
vous donna la poule l'autre jour.

— Je suis bien aise de vous voir ; acceptez donc  
quelque chose avec moi, vous me ferez plaisir.

L'autre ne se fit pas prier ; on se mit à table et  
le curé lui fit servir un grand bol de soupe à l'eau  
chaude.

Tête du quidam.

— Mon brave homme, lui dit le curé, ne vous éton-  
nez pas si mon bouillon est un peu fade, c'est le  
bouillon du bouillon de la poule que le voisin de vo-  
tre voisin m'apporta l'autre jour.

## IL Y A CENT ANS

BATEAU à vapeur le Léman Vaudois. —  
Service régulier du mois de janvier.  
Pendant le mois de janvier et jusqu'à  
nouvel avis, les courses du Léman Vaudois se-  
ront réduites à deux par semaine d'Ouchy à Ge-  
nève et retour.

Les jours de départ sont fixés comme suit :  
d'Ouchy pour Genève, le dimanche et le mercredi  
à 10 heures du matin ; de Genève pour Ouchy, le  
mardi et le vendredi, à la même heure.

La baisse des eaux ne permettant plus l'entrée  
du Léman dans le port de Genève, l'ancre sera  
jetée à Sécheron, devant la propriété de MM.  
les frères Dejean, qui ont bien voulu faciliter de  
tout leur pouvoir les arrangements à prendre  
pour l'embarquement et le débarquement des pas-  
sagers, pour le transport de leurs effets et pour  
celui de leurs personnes quand ils ne voudront  
pas faire à pied le trajet de Sécheron à la ville, et  
de la ville à Sécheron.

Les effets des passagers, débarquant à Séche-  
ron, seront placés dans un char parfaitement  
couvert et transportés de suite à Genève, au bu-  
reau du Léman, chez MM. Chapponnière et Nes-  
sel. Ceux des passagers qui embarquent à Séche-  
ron y seront transportés de même depuis Genève,  
s'ils sont remis au bureau du Léman, avant 9  
heures du matin.

Ces transports seront faits au frais de l'admini-  
stration.

Les passagers, débarquant à Sécheron, seront  
conduits à Genève, s'ils le désirent, dans de  
bonnes voitures qui leur seront fournies par MM.  
Dejean pour le prix de 4 batz par personne.  
Ceux qui voudront embarquer à Sécheron et qui  
désireront y être conduits depuis la ville en voi-  
ture, en trouveront des prêtes au même prix de  
4 batz par personne, devant le bureau de MM.  
Chapponnière et Nessel, où ils voudront bien se  
rendre à 9 1/2 heures précises du matin.

Les salons du bateau sont bien chauffés, ainsi  
que ceux de la maison neuve sur le grand quai à  
Ouchy, où les passagers qui attendent le départ  
du bateau sont invités à se rendre ; ils seront  
aussi reçus à Sécheron dans des salons chauffés.

Les bureaux de renseignements sont à Lau-  
sanne chez MM. Francillon et Comp. et à Genève  
chez MM. Chapponnière et Nessel.

\*\*\*

Souliers imperméables. — Depuis très long-  
temps on a cherché à rendre les souliers imper-  
méables, afin de se garantir de l'humidité des